

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Focus-Pays du FMI

Romuald Wadagni aborde les principaux aspects du PAG 2

Dans un entretien accordé à Focus-Pays du FMI, Romuald Wadagni, Ministre d'État en charge de l'économie ... • (Page 06)

Restructuration de la dette

Le FMI presse les créanciers de trois pays africains à conclure des accords

Alors que 60% des pays à faible revenu courent un risque élevé de surendettement, voire sont déjà surendettés ... • (Page 06)



Promotion du paiement marchand au Bénin • (Page 03)

Le "Challenge Moov Money-GMB" distingue 10 PME de la boulangerie



Infractions boursières

• (Page 08)

Le Crepmf sensibilise les acteurs juridiques du Bénin sur la loi uniforme

Eau potable en milieu rural

La Banque Mondiale accorde de nouveau 153 Milliards au Bénin

Le Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald WADAGNI, et le Représentant résident de la ... • (Page 02)

Réouverture de l'exposition Art du Bénin

Les visites ouvertes pour 45 jours

C'est parti pour quarante-cinq (45) jours supplémentaires de connexion à l'art béninois. Après le succès inédit de la phase 1 de l'exposition "Art du ... • (Page 04)

Écart entre les sexes 2022

Rwanda et Namibie top en Afrique, Bénin 138^{ème}

Il faudrait 98 ans pour que l'Afrique subsaharienne ferme l'écart entre l'homme et la femme, selon le Global Gender Gap Report (GGGR) 2022, ... • (Page 04)

Intronisation au trône de Houégbadja

Dada Dèwènondé Béhanzin, la lumière de Danxomè

Le jeudi 14 juillet dernier a été une date mémorable pour les Houégbadjavi. L'histoire a retenu que Dada ... • (Pages 08)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

Accès à l'eau potable en milieu rural

La Banque Mondiale accorde de nouveau 153 Milliards au Bénin

Le Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald WADAGNI, et le Représentant résident de la Banque mondiale au Bénin, Monsieur Atou SECK, ont procédé vendredi 15 juillet 2022, à la signature d'un accord de financement additionnel de 233.800.000 Euros soit 153.362.746.600 FCFA pour le Programme AQUAVIE. C'était à Cotonou en présence de la Directrice des Opérations et la Stratégie de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et le Centre, Elisabeth Huybens.

• Bidossessi WANOU

Pour l'accès à l'eau potable en milieu rural au Bénin, la Banque Mondiale reste engagée. C'est encore un financement additionnel de 233.800.000 Euros soit 153.362.746.600 FCFA que l'institution de Bretton Woods vient d'allouer au pays. Ce fonds permettra d'amplifier les investissements engagés par le gouvernement béninois pour l'accès universel à l'eau potable avant le terme fixé par les Nations Unies. Il s'agit d'un défi important qui compte au nombre des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Pour sa part, le Bénin entend y arriver plus tôt que prévu avec un accès et une couverture totale du territoire national. Ce Fonds



vient donc en appui au Programme AQUAVIE et permettra la construction de 80 nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) pour desservir environ 1.266.000 de personnes additionnelles, la mise en service d'ouvrages répartis sur 404 villages dans tous les Départements du pays hormis celui Littoral, à travers 2.700 bornes

fontaines et 28.000 branchements privés.

À propos du Programme AQUAVIE

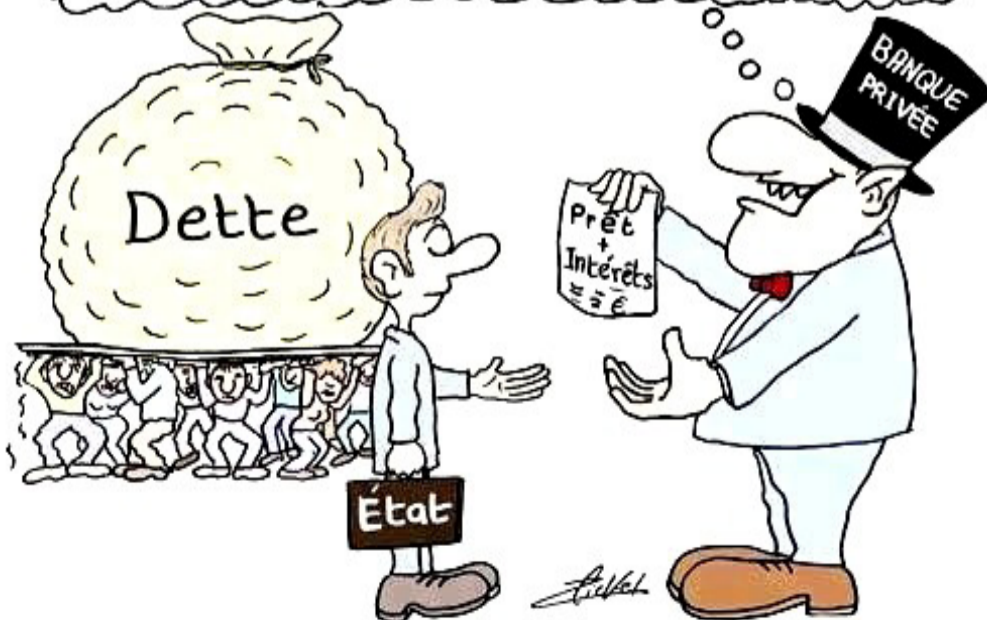
Le Programme AQUAVIE vise l'amélioration de l'accès aux services d'eau potable et le renforcement des modèles de gestion dans les zones rurales du Bénin. Spécifiquement, ce programme devra participer au développement rapide des infrastructures d'alimentation en eau potable de nouvelle génération, y compris la réhabilitation et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants, en vue de la desserte universelle ; la gestion professionnalisée durable du service public de l'eau potable en milieu rural avec des opérateurs qualifiés.



Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



AUX DECIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra déboursier 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA.

D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée ». Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues.

Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique.

Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques.

Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalién financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux...

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Cemac : Le PIB connaît sa plus forte progression depuis 5 ans

Les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19, du contexte d'insécurité et de la guerre en Ukraine ne semblent pas essouffler l'activité économique en zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). De 57.251 milliards de FCFA en juin 2021, le produit intérieur brut (PIB) des six pays membres de la région aura en effet progressé de 18,3% sur une année pour se situer à 67.731 milliards en juin 2022, sa plus forte progression depuis au moins 2017. Ces données sont celles de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la banque centrale commune de la région.

Promotion du paiement marchand au Bénin

Le "Challenge Moov Money-GMB" distingue 10 PME du secteur de la boulangerie

Entre Moov Money et les Grands Moulins du Bénin (GMB), le partenariat au profit des boulangers se dynamise. Le samedi 16 juillet 2022, cette filiale de Moov Africa a procédé à la remise de lots à une dizaine d'entreprises du secteur de la boulangerie. Ce, dans le cadre du challenge « Moov Money-GMB ».

• Sylvestre TCHOMAKOU

Outre d'être engagé dans la dynamique d'offrir une meilleure expérience de communication à ses abonnés, Moov Africa, à travers son portefeuille mobile MOOV Money, s'investit à accroître au Bénin, la pratique du paiement marchand. C'est dans cette dynamique que les lauréats du « Challenge Moov Money- GMB », initiative mise en œuvre au profit de la clientèle des Grands Moulins du Bénin (GMB), ont été primés. Ouvert du 15 novembre au 31 décembre 2021, ce challenge qui a consisté pour les différents clients des GMB de faire le paiement de leurs achats via Mobile Money, sur la période encadrée, vise non seulement à promouvoir le service d'argent mobile dans le rang des acteurs de la boulangerie, mais aussi d'encourager la consommation locale des produits des GMB. Au terme des deux mois du

challenge, plusieurs lots ont été offerts aux gagnants. Du 1er au 2ème, il s'agit respectivement d'un pétrin neuf (remporté par l'entreprise Couronne de vie); d'un (01) ordinateur portable et une connexion internet illimitée de 2 mois plus des gadgets. Les 3ème et 4ème lauréats ont bénéficié, chacun, d'un (01) routeur 4G+ doté d'une connexion internet illimitée de deux mois. Quant à eux, les six (06) autres lauréats sont repartis avec des lots d'encouragement. Intervenant à l'occasion, le Directeur Général de Moov Africa, a rappelé l'importance de ce partenariat entre son entreprise et les GMB. « Dans le business, c'est comme dans la vie d'un couple. Il faut toujours chercher et créer des petits moments de bonheur et de joie. Je suis vraiment très content et fier du travail abattu par les équipes de Moov Money et du GMB pour nous offrir ce premier moment de bonheur. Le meilleur est à venir. », a-t-



il confié avant de réitérer la disponibilité de Moov Africa à écouter ses abonnés pour leur offrir un meilleur service. Reconnaissant de ce moment concrétisé grâce à Moov Africa, Didier Balzaret, Directeur général de Grands Moulins du Bénin ne s'est empêché de dire son admiration. « C'est une

période compliquée pour l'industrie meunière. On a la chance d'avoir des partenaires qui nous aident dans cette période. Il est évident pour nous que le partenariat entre Moov-Money et GMB est un partenariat de très bonne qualité. D'abord, c'est un partenariat de business, c'est aussi un partenariat de familles qui

se mettent ensemble pour essayer d'aider une profession importante. On est tout étonné par le résultat et le dynamisme de Moov qui facilite la vie de nos partenaires, de nos clients (...) c'est un système qui est très efficace et qui correspond parfaitement à nos besoins. », a-t-il assuré. Au nom de ses pairs, la 1ère

lauréate, Nephtalie Azilion, de l'entreprise « Couronne de vie », a remercié Moov Africa et son partenaire Grands Moulins du Bénin de l'attention qu'ils portent à l'industrie de la boulangerie. « Je suis honorée, dit-elle, de remporter le premier prix, un pétrin qui servira désormais à accroître notre production dans notre boulangerie ». C'est alors que va intervenir le Responsable Distribution de Moov Money, Serge Thierry Njoukwoue, qui a renouvelé l'engagement de Moov money à permettre à tous ses abonnés d'épargner, d'envoyer, de recevoir de l'argent en toute sécurité et à un coût qui défie toute concurrence. Du reste, il est à noter qu'au vue de l'engouement qu'a suscité la 1ère phase du challenge, une 2ème a été lancée à l'occasion, et s'ouvre du 1er août au 30 septembre 2022 prochain.



Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)	Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)
Densité de la population	100,17 habitants/Km2	Statistiques mondiales (2018)	Economie	Valeur	Sources
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)	Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)	Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics

Réouverture de l'exposition Art du Bénin

Les visites ouvertes pour 45 jours

C'est parti pour quarante-cinq (45) jours supplémentaires de connexion à l'art béninois. Après le succès inédit de la phase 1 de l'exposition " Art du Bénin, d'hier et d'aujourd'hui, de la restitution à la révélation ", le Gouvernement a rouvert à partir du 16 juillet 2022, le musée circonstanciel installé dans l'enceinte du Palais de la Marina à Cotonou pour la visite des œuvres patrimoniales du Bénin restituées par la France et d'une centaine d'œuvres d'art contemporain.

La cérémonie du preview de ce vendredi 15 juillet qui consacre la réouverture officielle de l'Exposition, plusieurs personnalités de divers rangs, des chercheurs, scientifiques, conservateurs, promoteurs d'entreprises artistiques et culturelles, artistes et acteurs culturels ont honoré de leur présence la cérémonie. Face à ce monde impressionnant, le Ministre du tourisme, de la culture et des arts, Monsieur Babalola Jean-Michel ABIMBOLA a d'abord rappelé le succès de la première phase et la forte demande des visiteurs. Lequel engouement des visiteurs et les échos de l'événement à l'international ont rendu nécessaires l'intérêt et le plaisir de cette nouvelle saison. « Il s'agit notamment de donner à nos compatriotes

de la diaspora, connectés à cette actualité, l'opportunité de profiter de ces œuvres à la faveur des vacances estivales. Mais il s'agit aussi d'offrir à nos hôtes et personnalités, spécialistes et experts venus d'Afrique et du monde, le plaisir et l'avantage de partager la visite de ces trésors afin de toucher du doigt la réalité de la vision que le Bénin se donne le défi de développer avec méthode depuis quelques années dans le secteur de la culture et des arts », a laissé entendre le Ministre en charge de la culture.

Il a ensuite, fait savoir que la saison 2 de l'exposition publique diptyque ouvre ses portes ce jour autour de deux narratifs : celui patrimonial qui raconte l'un des épisodes marquants de l'histoire du royaume du



Danxomè dans ses rapports avec la France, et celui contemporain, qui explore les nouvelles esthétiques nées des rencontres des créateurs d'aujourd'hui avec le monde.

Les chantiers de dynamisation de la scène artistique béninoise

Dans son message de réouverture de l'Exposition, le Ministre ABIMBOLA a profité de l'occasion pour

annoncer les différents chantiers en cours pour donner du contenu à la politique nationale de dynamisation de la scène artistique béninoise. Il s'agit, entre autres, de la réhabilitation de certains musées publics et de la création de nouveaux. Il s'agit par exemple, pour ce qui concerne le secteur des arts, de la Galerie nationale, du Musée d'art contemporain de Cotonou

(MACC) et de la création prochaine du Quartier Culturel et Créatif de Cotonou ; un centre qui à en croire le Ministre ABIMBOLA, sera un lieu de concentration de l'activité artistique et culturelle, qui générera une densité d'espaces et d'expressions des créateurs plasticiens avec tous les services qui leurs seront rattachés. Le Gouvernement travaille également, a-t-il annoncé, à créer un Centre Pluridisciplinaire

des Arts pour permettre aux artistes qu'ils soient des arts plastiques ou visuels, d'exprimer leur talent, de s'épanouir mais également de bénéficier d'enseignements complémentaires et de renforcements de capacités. Notons que la cérémonie a pris fin par la visite des trésors royaux de l'ancien royaume du Danxomè et des œuvres d'art contemporain, le tout exposé dans deux salles d'un musée de 2000m².



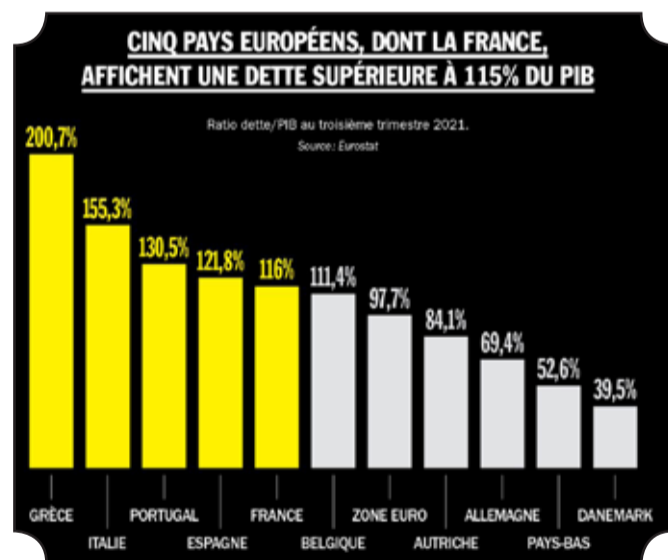
Rapport mondial sur l'écart entre les sexes 2022

Rwanda et Namibie top en Afrique, Bénin 138^{ème}

Il faudrait 98 ans pour que l'Afrique subsaharienne ferme l'écart entre l'homme et la femme, selon le Global Gender Gap Report (GGGR) 2022, un nouveau rapport du World Economic Forum (WEF) qui place le Rwanda et la Namibie respectivement 6^{ème} et 8^{ème} dans le monde, et crucifie le Bénin à la 138^{ème} place.

● Issa SIKITI DA SILVA

Un seul pays de l'Afrique de l'Ouest figure sur la liste de top 10 pays de l'Afrique, comprenant le Rwanda (6^e), la Namibie (8^e), l'Afrique du Sud (20^e), le Burundi (24^e), le Mozambique (34^e), le Cap-Vert (45^e), le Zimbabwe (50^e), le Kenya (57^e), l'Eswatini (58^e), et l'Ouganda (61^e). En Afrique de l'Ouest, une région où les droits des femmes semblent souvent bafoués à cause des cultures et traditions patriarcales, et des croyances religieuses mal interprétées, la plupart des pays se retrouvent au fond du classement mondial. Le Liberia (78^e) vient en tête, suivi du Togo (91^e), du Ghana (108^e), de la Sierra Leone (109^e), du Sénégal (112^e), du Burkina Faso (115^e), de la Guinée (118^e) et de la Gambie (121^e). Le Bénin et le Mali sont classés parmi



les dix derniers, 138^e et 141^e, respectivement, sur les 146 pays enquêtés, alors que le Nigeria vient en 123^e position. Quant à la Côte d'Ivoire, elle est classée 133^e. « Au niveau de scolarité et de la santé et survie, le Rwanda enregistre ses scores de sous-indice les plus élevés 0,96 et 0,974, respectivement. Le pays a fait un progrès remarquable en 2022 en réduisant son écart entre les sexes dans l'enseignement supérieur de 2,9 points de pourcentage,

tandis qu'il a maintenu la parité dans l'enseignement obligatoire », déclare le rapport.

Au point mort

Les progrès vers la réduction de l'écart entre les sexes sont au point mort dans la plupart des pays, déplore le GGGR 2022. Seulement 30 des 146 pays enquêtés cette année et l'année précédente ont enregistré des progrès dans la réduction de l'écart entre les sexes d'au moins

d'un point de pourcentage, alors que 57 pays ont fait des progrès minimaux, ayant comblé leurs écarts entre les sexes de moins d'un point de pourcentage.

Douze pays ont inversé leurs écarts entre les sexes de plus d'un point de pourcentage, tandis que 46 pays, dont le Bénin, ont enregistré une baisse de moins d'un point de pourcentage. A en croire le GGGR 2022, l'Afrique subsaharienne a comblé 67,9% de son écart entre les sexes en 2022, se classant devant le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie du Sud. Cette année, le rapport a enquêté sur 146 pays, dont pour la première fois les Comores. D'autre part, les Bahamas, Cuba, la Croatie, l'Irak, la Mauritanie, la Papouasie Nouvelle-Guinée, la Russie, la Syrie, le Trinidad et Tobago, le Venezuela et le Yémen n'ont pas fait partie de l'enquête de 2022.

Inde

Des escargots géants envahissent l'Etat du Kerala



L'Inde part en guerre contre les escargots géants qui envahissent les villages de la province du Kerala. Ces gastéropodes sont extrêmement envahissants, et porteurs de maladies mortelles pour l'homme. En Inde, des villageois se sont donné rendez-vous en pleine nuit pour venir à bout d'un fléau qui ravage leur vie depuis plusieurs années. Pendant trois heures, des femmes et des hommes, munies de lampes torches au front, vont fouiller chaque buisson et inspecter le sol afin de capturer des escargots. "La nuit, avec une lampe, c'est plus facile de les trouver. Près des feuilles de papaye, il y en a beaucoup", raconte un homme.

Des escargots jusqu'à 20 cm de long

Ce mollusque en apparence inoffensif est devenu leur pire cauchemar. "Ils mangent tous nos légumes, toutes nos cultures. On ne peut plus rien faire pousser, car ils mangent tout, même les racines", explique une femme. Pour la huitième année consécutive, l'État du Kerala, dans le sud de l'Inde, est en proie à l'un des pires désastres de son histoire. Des escargots envahissent les plantations, les maisons et les jardins, ravageant tout sur leur passage. Ils peuvent mesurer jusqu'à 20 cm de long. Une fois par mois, un élu local distribue même des récompenses aux habitants qui chassent les escargots.

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9.27 milliards USD	Déc 2017	8.57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14.7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10.7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA – Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA – Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA – Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Source : trading economics

Focus-Pays du FMI

Romuald Wadagni aborde les principaux aspects du PAG 2

Dans un entretien accordé à Focus-Pays du FMI, Romuald Wadagni, Ministre d'État en charge de l'économie et des finances du Bénin, aborde les principaux aspects du nouveau programme : consolidation de la protection sociale, de l'État de droit et de la gouvernance ; renforcement de la mobilisation des recettes ; et atténuation des risques sécuritaires.

Quelles sont les principales priorités du Gouvernement dans le cadre de ce nouveau programme et au-delà ?

Ministre d'État Wadagni : Nos principales priorités sont définies dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026, qui est ancré au Plan National de Développement (PND) 2018-2025. Le PAG s'articule autour de trois piliers principaux :

- (i) le renforcement de la démocratie, de l'État de droit et la consolidation de la gouvernance ;
- (ii) la poursuite de la transformation structurelle de l'économie, en particulier l'intégration des chaînes de valeur nationales et régionales (soutenue par des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires) ;
- et (iii) l'amélioration du bien-être de la population.

Le Gouvernement poursuivra les mesures en cours en vue de promouvoir les secteurs à fort potentiel tels que l'agriculture, le tourisme, l'économie numérique et l'économie du savoir, en mettant l'accent sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. Nous achèverons également les projets d'envergure entamés au cours de la période 2016-2021 pour réduire le déficit en infrastructures du Bénin, notamment dans les domaines du transport, de l'énergie et de l'eau.

Ces initiatives seront étayées par une gestion saine et transparente des finances publiques et soutenues par une solide mobilisation des recettes intérieures, notamment pour consolider la stabilité macroéconomique et alléger le fardeau de la dette sur les générations futures.



Quel est le plan du Gouvernement en termes de renforcement du système de protection sociale du pays ?

Ministre d'État Wadagni : Le Gouvernement a commencé à étendre les programmes sociaux existants tout en introduisant de nouveaux programmes pour renforcer les filets de sécurité sociale. Notre programme phare de protection sociale (ARCH) vise à améliorer l'accès aux services de santé des groupes vulnérables. Nous envisageons également d'étendre notre Programme National d'Alimentation Scolaire (PNASI), de sa couverture actuelle de 75% des écoles à l'ensemble des écoles l'année scolaire à venir.

Nous allons intensifier les investissements dans les infrastructures de santé et l'accès à l'eau potable dans les zones rurales, ainsi que dans l'éducation, en particulier pour les filles. Le gouvernement a déjà mis en place un important programme visant à garder les filles à l'école afin de renforcer leur formation secondaire, technique et professionnelle. Dans le même esprit, nous envisageons des transferts monétaires conditionnels à plus de 30 000 filles et jeunes femmes scolarisées à travers les 77 communes du Bénin. Nous renforçons également l'assistance aux personnes à mobilité réduite et aux aides-soignant(e)s. Enfin, après consultation avec les syndicats, nous augmenterons le salaire minimum pour atténuer l'érosion du pouvoir d'achat des personnes à revenu faible vu que le dernier ajustement a

été opéré en 2014.

Le programme prévoit des dépenses initiales pour atténuer les risques liés à la sécurité. Pouvez-vous préciser ?

Ministre d'État Wadagni : Frontalier à des pays en proie au terrorisme djihadiste, le Bénin est depuis 2019 confronté à une recrudescence des attaques terroristes le long de ses frontières dans la partie septentrionale. Pour y répondre, le Gouvernement a musclé son dispositif sécuritaire aux frontières, consolidé le contre-terrorisme et la coopération sous-régionale en matière de sécurité.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est doté d'une stratégie nationale en matière de sécurité de grande envergure centrée sur une "approche civile" et visant à renforcer la présence et l'efficacité de l'État dans les communautés à risque, notamment en améliorant l'accès des populations aux services publics de base. Cette stratégie va donc au-delà de l'approche traditionnelle pour combattre les menaces sécuritaires ; elle comprend notamment des programmes tels que la réhabilitation des pistes rurales, l'amélioration de l'accès au microcrédit, la promotion de l'agriculture et des activités génératrices de revenus, l'adduction d'eau dans les villages, et le soutien à l'élevage et gestion de la transhumance. Le coût global de cette stratégie est estimé à 630,8 milliards de francs CFA ouest-africains (soit environ 1 milliard de dollars américains) sur la période 2021-2026.

Source externe

Restructuration de la dette

Le FMI presse les créanciers de trois pays africains à conclure des accords

Alors que 60% des pays à faible revenu courent un risque élevé de surendettement, voire sont déjà surendettés, le Tchad, la Zambie et l'Ethiopie sont les seuls pays à avoir demandé la restructuration de leur dette. Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé le jeudi 14 juillet, les comités de créanciers du Tchad, de l'Ethiopie et de la Zambie à conclure rapidement des accords avec les autorités de ces pays sur la restructuration de la dette, afin de faciliter le déblocage de programmes de financement. « Le FMI a progressé dans ses discussions avec le Tchad sur un programme de financement, mais il faut que ce pays arrive à conclure un accord sur la restructuration de sa dette avec ses créanciers pour débloquer les fonds », a déclaré le porte-parole du FMI, Gerry Rice, lors d'un point de presse tenu à Washington. Alors que 60% des pays à faible revenu courent un risque élevé de surendettement, voire sont déjà surendettés contre moins de 30 % en 2015, selon les données du FMI, le Tchad, la Zambie et l'Ethiopie sont à ce jour, les seuls pays à avoir demandé la restructuration de leur dette par l'intermédiaire de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et le cadre commun pour les traitements de la dette, deux dispositifs créés au cours des deux dernières années par les pays membres du G20 pour soulager les pays croulant sous le poids de la dette.



Alors que le comité officiel de créanciers du Tchad devrait se réunir avant la fin de la semaine en cours, celui de l'Ethiopie tiendra le lundi 18 juillet, sa deuxième réunion depuis septembre 2021.

Coprésidé par la Chine et la France, le comité officiel des créanciers de la Zambie avait tenu sa première réunion le jeudi 16 juin dernier. Une deuxième réunion de ce même comité est prévue d'ici fin juillet, selon des sources proches du dossier citées par l'agence Reuters. Le Tchad avait conclu un accord avec ses créanciers publics pour restructurer sa dette extérieure au début de l'année 2021. Mais cette opération ne peut être mise en œuvre que si un accord est trouvé avec un créancier privé jusqu'ici réticent à adhérer à ce processus, en l'occurrence le groupe Glencore. Sur les 3 milliards de dollars de dettes extérieures que ce pays d'Afrique centrale cherche à restructurer, le tiers est dû à ce négociant de matières premières basé en Suisse.

Comm

Un atelier de formation destiné aux journalistes d'investigation en Afrique



Dans le cadre de sa conférence annuelle, l'organisation africaine du journalisme d'investigation forme les professionnels du métier. Les formations courtes porteront sur plusieurs thématiques qui permettront aux participants d'avoir des compétences pour mieux exercer. La Conférence africaine du journalisme d'investigation (AIJC) propose des bourses de formation dans des domaines liés au journalisme d'investigation. La formation sous forme d'atelier se tiendra dans le cadre de la conférence africaine du journalisme d'investigation qui se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 31 octobre au 2 novembre prochain au sein de l'Université de Witwatersrand. La formation sera axée sur plusieurs thématiques dont entre autres le factchecking, les stratégies d'autodéfense pour les journalistes confrontés au harcèlement en ligne, l'importance des partenariats dans le journalisme d'investigation, la construction des enquêtes basées sur les données et les perspectives pour ce métier en Afrique. Les bourses sont ouvertes aux journalistes d'investigation qui souhaitent développer leurs compétences et échanger avec leurs collègues. Elles couvrent les vols vers Johannesburg, l'hébergement, le transport vers et depuis la conférence, les repas et les frais de conférence. Les boursiers seront invités à produire au moins un élément découlant de la conférence. La conférence sera en anglais et en français. La date limite de candidatures est fixée au dimanche 31 juillet. En plus de renforcer le réseau des journalistes d'investigation sur le continent, le programme cherche aussi à consolider leurs compétences professionnelles afin de les aider à avancer dans leur carrière.

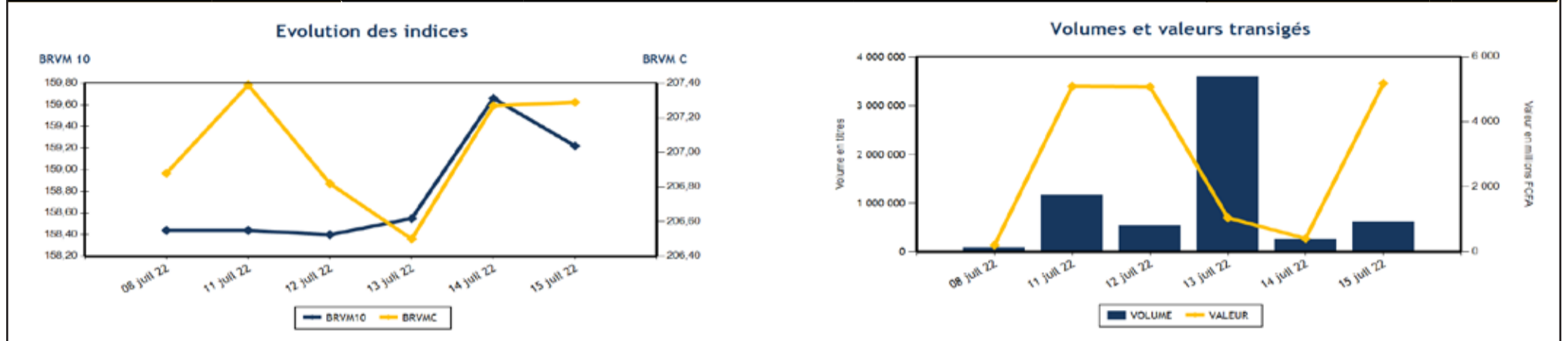
Cybersécurité de 2022 à 2023

L'Égypte consacra 319,1 millions \$ à la transformation numérique

Depuis 2016, le gouvernement égyptien a fait de la transformation numérique centrée sur le citoyen un facteur clé de son développement à l'horizon. Depuis, Le Caire multiplie les investissements dans le secteur des TIC pour atteindre cet objectif. L'Égypte allouera 6 025 milliards de livres égyptiennes (319,1 millions USD) dans le budget de l'exercice 2022-2023 pour mettre en œuvre des projets de transformation numérique et de cybersécurité. C'est ce qu'a révélé Mohamed Maait (photo), ministre des Finances, dans un communiqué publié le lundi 11 juillet. Selon le communiqué, 5 400 milliards EGP seront consacrés à des projets de transformation numérique et au développement des compétences numériques, tandis que les 625 millions EGP restantes seront allouées à des projets de cybersécurité. Cet investissement s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par le gouvernement égyptien dans le cadre de la réalisation de la stratégie nationale de transformation numérique de l'Égypte, dénommée « Digital Egypt 2030 ». Elle vise à « réaliser l'économie numérique grâce aux TIC, afin de garantir la prospérité, la liberté et l'équité sociale pour tous ». Pour l'exercice 2020/21, le gouvernement égyptien avait alloué un budget de 12,7 milliards EGP à la transformation numérique progressive. Selon M. Maait, la réalisation de la transformation numérique passe par la préparation de cadres humains qualifiés et formés, capables d'utiliser les technologies modernes pour développer des systèmes de travail et faciliter les services.

Ecofin du 17 Juillet 2022

BRVM 10	159,22	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 135 vendredi 15 juillet 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	207,29
Variation Jour	↓ -0,28 %		Variation Jour	↑ 0,01 %
Variation annuelle	↑ 3,72 %		Variation annuelle	↑ 2,48 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 239 976 502 809	0,01 %
Volume échangé (Actions & Droits)	118 408	-52,36 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	174 707 113	-56,99 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	14	-17,65 %
Nombre de titres en baisse	11	-35,29 %
Nombre de titres inchangés	18	100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	5 385	7,49 %	10,12 %
SICOR CI (SICC)	10 585	7,46 %	106,74 %
BICI CI (BICC)	6 715	7,44 %	-9,26 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 750	5,63 %	-10,71 %
TOTAL SN (TTLS)	2 590	4,02 %	31,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 010 125 268 630	-0,08 %
Volume échangé	500 499	216 566,23 %
Valeur transigée (FCFA)	5 004 219 444	220 253,12 %
Nombre de titres transigés	8	60,00 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	2	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	4	100,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 050	-6,67 %	9,38 %
SETAO CI (STAC)	1 400	-6,04 %	91,78 %
CIE CI (CIEC)	2 295	-4,38 %	21,11 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	4 300	-3,04 %	-10,14 %
NESTLE CI (NTLC)	7 000	-2,78 %	52,01 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	114,53	-0,30 %	4,01 %	4 741	18 874 410	26,97
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	466,46	-0,32 %	3,92 %	11 664	50 183 320	9,38
BRVM - FINANCES	15	76,56	0,07 %	-0,74 %	87 994	47 232 273	7,59
BRVM - TRANSPORT	2	413,30	0,00 %	-33,57 %	115	194 925	6,62
BRVM - AGRICULTURE	5	337,68	0,46 %	38,79 %	5 398	42 585 920	7,00
BRVM - DISTRIBUTION	7	382,31	1,29 %	-6,17 %	8 433	15 544 955	30,12
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 727,43	-6,04 %	91,78 %	63	91 310	16,81
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,28	
Taux de rendement moyen du marché	6,41	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,39	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	101	
Volume moyen annuel par séance	1 222 557,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 613 754 837,41	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	30,98	
Ratio moyen de satisfaction	17,44	
Ratio moyen de tendance	56,29	
Ratio moyen de couverture	177,64	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,18	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin Rue de l'Indépendance, Cotonou Tél : (229) 21 31 35 Fax : (229) 21 31 35	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie de Burkina Faso BP 1000, Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 36 87 75 Fax : (229) 20 36 87 75	 CÔTE D'IVOIRE Chambre Régionale des Valeurs Mobilières Palais de la République, Abidjan Tél : (229) 20 31 55 90 Fax : (229) 20 31 55 90	 République Centrafricaine Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et de Services de Commerce Interne BP 1000, Bangui Tél : (236) 50 50 50 Fax : (236) 50 50 50	 Mali Institution Nationale des Valeurs Mobilières BP 1388, Bamako Tél : (223) 20 40 10 10 Fax : (223) 20 40 10 10	 NIGERIA Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Exportation de Lagos, Lagos BP 11 200, Lagos Tél : (234) 1 271 20 40 Fax : (234) 1 271 20 40	 SENEGAL Chambre de Commerce BP 1000, Dakar Tél : (229) 33 80 11 10 Fax : (229) 33 80 11 10	 TOGO MPSI, Boulevard G. COMASSOU-FREYBELLIS, Mamadou TOGO BP 1000, Lomé Tél : (229) 21 31 35 Fax : (229) 21 31 35
--	--	--	---	--	--	---	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dapokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjbs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	--

Infractions boursières

Le Crepmf sensibilise les acteurs juridiques du Bénin sur la loi uniforme

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (Crepmf) a organisé une séance de sensibilisation sur la loi uniforme relative aux infractions boursières au sein de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Cet atelier tenu le vendredi 15 juillet 2022, à Azalaï hôtel de Cotonou a réuni les acteurs du secteur juridique du Bénin.

● Félicienne HOUËSSOU

La mise en place de ce dispositif vise à doter l'espace communautaire d'un cadre légal consensuel de répression des comportements délictueux sur le marché financier régional de l'UMOA à travers l'édiction d'un ensemble de sanctions à la fois dissuasives et proportionnées à la gravité des infractions en vue de garantir aux investisseurs un marché transparent et intègre. Ce texte adopté par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session tenue en septembre 2021, dote ainsi l'Union d'un ensemble de règles pénales spécifiques et communes aux huit pays membres pouvant réprimer et sanctionner les comportements susceptibles de perturber le fonctionnement normal et donc le développement du marché financier régional. Pour Ripert BOS-SOUKPE, Secrétaire du Crepmf, l'atelier marque la première étape des journées de sensibilisation sur la Loi Uniforme relative aux infractions boursières au sein de l'UMOA. « La Loi Uniforme définit de façon précise les incriminations et les peines applicables et



détermine clairement les interactions entre les juridictions répressives nationales et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers », a-t-il indiqué. A l'en croire, cet atelier vise à familiariser les acteurs du marché ainsi que les professionnels de la Justice, aux dispositions de la Loi Uniforme. Ainsi, les types de délits pouvant être commis sur le marché financier ainsi que les mesures applicables aux infractions boursières ont été présentés aux participants. Le ministre des sports, Oswald HOMEKY, représentant le garde des sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, Séverin QUENUM a rappelé les cir-

constances qui fondent cette urgence de réglementer le secteur. Pointant du doigt, les scandales financiers ICC Services au Bénin, l'affaire agrobusiness intervenue en Côte d'Ivoire ainsi que les arnaques à grande échelle au Burkina Faso, le ministre reste convaincu de la nécessité d'une veille sur le marché financier de l'Umoa. « Au regard du rôle que joue ce marché dans le financement de nos économies et des mutations en cours, il était impératif de disposer de cet instrument juridique pour renforcer sa crédibilité, prévenir la délinquance financière et réprimer au besoin les contrevenants, dans un contexte de recrudescence d'offres de place-

ment sous diverses formes et bien souvent illusoirs adressées aux populations », a-t-il déclaré. Il martèle : « ce texte communautaire vient combler un vide juridique en ce qui concerne la définition et les peines relatives aux infractions boursières au sein des huit (08) Etats membres de l'UMOA. Il permet également de prévenir des crises sociales résultant de placements hasardeux sur la base des offres que je viens d'évoquer ». Ce fut donc une occasion pour les professionnels du droit, acteurs du marché et membres du corps judiciaire de prendre connaissance de cette Loi uniforme et d'en être les ambassadeurs en vue de favoriser l'éclosion d'un droit pénal boursier pour notre marché financier.

Garantie d'une éclosion du droit pénal boursier

Les différentes crises financières récentes ont requis des régulateurs, la prise de mesures effectives pour sanctionner, sur des bases légales, tout acte contraire aux intérêts et au bon fonctionnement des marchés financiers et des économies. Ainsi, l'initiative prise par le Conseil Régional dote le

marché financier régional d'une législation pénale spécifique afin de réglementer, au plan pénal, les activités qui s'y déroulent. Avec l'adoption de cette réglementation qui intègre davantage les standards internationaux, le conseil permet de sanctionner les comportements boursiers délictueux. Désormais, le marché financier attirera de plus en plus de capitaux tant nationaux qu'étrangers pour financer les projets de développement de nos pays. C'est pourquoi, le ministre des sports, Oswald HOMEKY a invité les Institutions et Organes de l'Union à favoriser une interaction avec le corps judiciaire, à travers des programmes d'échanges et de formations, afin de permettre aux professionnels du

droit de mieux s'imprégner des questions financières pour mieux faire face à l'évolution de la délinquance y relative. Il n'a pas manqué de réaffirmer la disponibilité des Services compétents de l'Etat du Bénin, à accompagner dans cet exercice et à prendre les mesures qui s'imposent, en vue d'assurer dans les meilleurs délais, la transposition de la Loi Uniforme dans l'ordonnancement juridique national. Rappelons que la Loi Uniforme est l'aboutissement d'un chantier majeur pour le marché financier régional. Aussi, procure-t-il à l'espace financier communautaire, un Outil dédié à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières conformément aux réformes du marché financier régional de l'UMOA.



Sécurité à Djougou

Un réseau de mafieux délogé du site de relogement du marché central

Les équipes de patrouille des trois commissariats des arrondissements urbains de la commune de Djougou sous la houlette du Commissaire central ont mené une opération musclée contre les délinquants qui sèment la terreur de jour comme de nuit dans la zone de relogement du marché central. Cette opération choque fait suite à de nombreuses plaintes de diverses natures reçues par les éléments de la police républicaine. Lors de cette intervention, une vingtaine de personnes ont été interpellées et des objets de diverses natures récupérés. Ce site de relogement de l'ancien marché central de Djougou est reconnu par tous comme étant un nid des hors-la-loi qui sèment la terreur tous les jours. Selon le Commissaire central de la ville de Djougou, au cours de cette opération commando, 18 personnes ont été interpellées dont deux femmes dans des ghettos qui s'animent en

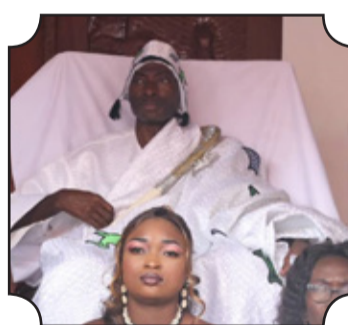
plein jour où on fume des produits prohibés de toutes sortes. Les cabanes érigées sur le site pour abriter les délinquants ont été entièrement détruites. C'est un signal fort à l'endroit de ces divorcés sociaux qui seront désormais traqués jusque dans leur dernier retranchement. A en croire le capitaine de police Bertrand Biaou, Commissaire central de la ville de Djougou, ces individus arrêtés seront fichés et suivis dans leurs mouvements et agissements. Le Commissaire central de la ville de Djougou, le capitaine Bertrand Biaou invite les populations à faire confiance à la police républicaine en les renseignant sur des personnes suspectes qui mènent des activités non connues. Ces genres d'opérations se poursuivront sans cesse afin de sécuriser la ville.

Emmanuel Akakpo
(Br Atacora-Donga)

Intronisation au trône de Houégbadja

Dada Dèwènondé Béhanzin, la lumière de Danxomè

Le jeudi 14 juillet dernier a été une date mémorable pour les Houégbadjavi. L'histoire a retenu que Dada Dèwènondé Béhanzin ou Axòssou Wòdòdò ou encore Dòmawli Houébi a accédé au trône de Danxomè. Son installation officielle a eu lieu dans la liesse populaire en présence du préfet, des maires du Zou et de plusieurs délégations dont celle des descendants de Chacha de Souza venues de Ouidah et de Togo. Le soleil s'est enfin levé sur le royaume de Danxomè pour faire disparaître le deuil dans lequel il était plongé depuis deux ans suite au décès de Dada Kèfa Sagbadjou Glèlè. Le jeudi dernier, la consternation a donc laissé place à l'euphorie. Et pour cause, Dada Dèwènondé Béhanzin a été officiellement installé sur le trône de Houégbadja, fondateur du royaume de Danxomè,



pour poursuivre l'animation du palais de Wéhondji et continuer le service des ancêtres. Désigné par les ancêtres eux-mêmes à travers l'expression du Fâ, Dada Dèwènondé Béhanzin a désormais la lourde et exaltante responsabilité de conduire le royaume de Danxomè, de promouvoir les us et coutumes, d'entretenir et de sauvegarder l'héritage matériel et immatériel hérité des aïeux puis d'œuvrer pour l'unité de tous les fils et filles du royaume. Pour avoir côtoyé l'homme pendant des décennies, Arlette Bélo Saïzo-

nou, Nan Djétinsa du roi Béhanzin, le sait capable. De son témoignage, on déduit que le successeur de Dada Kèfa Sagbadjou Glèlè, dispose des atouts nécessaires pour pouvoir assumer cette fonction. A en croire ses propos, Dada Dèwènondé Béhanzin incarne l'honnêteté, l'amour, la patience, la probité, la solidarité, la justice, la fraternité et le respect du bien commun. « Je l'ai côtoyé pendant trente ans. C'est grâce à lui que j'ai repris le chemin d'Abomey. Ma mère est la jeune sœur à son père. C'était mon frère, c'était mon fils. Aujourd'hui, il est mon père. C'est un homme sage, humble. Mais c'est un homme de principe difficile à plier. Il s'accroche à ce qui lui paraît juste. C'est un homme attaché à ce qu'on appelle le devoir filial... », a-t-elle témoigné. Par ailleurs, elle a salué la clair-

voyance de celui qui l'a fait Vidaxo pour qu'il soit intronisé à Djimè avant d'accéder au trône de Houégbadja. Symphorien Gbèhodé Jean Assani ne dira pas le contraire. Neveu du roi, il garde de lui des souvenirs inoubliables. « J'ai la chance d'avoir passé ma tendre enfance avec le prince devenu aujourd'hui le roi Houégbadja. Tel que je le connaissais, il n'a pas changé de ligne de conduite. C'est un homme humble, sociable, généreux. Aimant son prochain, il a le sens d'anticipation. C'est un homme qui place l'éducation au centre de ses préoccupations », a-t-il confirmé. Très attaché aux valeurs ancestrales Dada Dèwènondé Béhanzin ne veut rien laisser au hasard sous son règne.

Rock Amadji
(Correspondant
Zou-Collines)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
« Africa Expo 2022 »	15-17 Juillet 2022	Malaisie	(+603) 8077 0666 E-mail : hello@africa-xpo.com
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Exposition Internationale sur l'Agroalimentaire- MIACES 2022	26-28 Juillet 2022	Malaisie	Tél : + 601 628 322 91 E-mail : thana@myeventsinternational.com Web : www.myagricommodity.com
1 ^{ère} session des 4e pourparlers sur le climat en Afrique	27-29 Juillet 2022	Maputo, Mozambique	https://www.uneca.org/events/upcoming-events
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfecc.int/fr/ACW2022
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUËSSOU
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto
(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Arbitration, Mediation and Conciliation Center (CAMEC/CCI Benin)

Benefits of CAMEC for Economic Operators, According to Alain Amoussoukpevi

The Arbitration, Mediation and Conciliation Centre of the Benin Chamber of Commerce and Industry (CAMEC/CCI Benin), is a body of the Benin Chamber of Commerce and Industry made available to businessmen and men to facilitate the settlement of disputes arising from their business relationships. In this interview, Coovi Alain AMOUSSOUKPEVI, President of CAMEC/CCI Benin presents the benefits of the body for economic operators.

The Economist of Benin: What is the CAMEC and what are these tools?

Coovi Alain AMOUSSOUKPEVI: The CAMEC is a body of the Consular Institution made available to heads of companies to facilitate the settlement of disputes arising from their commercial relations. CAMEC is an institution, which organizes and facilitates recourse to alternative justice through arbitration and mediation in accordance with the provisions of the AUM and OHADA.

This is about arbitration. It is a private justice system, a mechanism through which companies in the same country settle their disputes. It is used internationally in international trade. It results in an arbitral award, rendered by an arbitral tribunal appointed by the disputing parties with the assistance of an arbitration centre.

– mediation, according to Article 1 of the MUA, means any process, whatever its name, in which the parties ask a third party to help them reach an amicable settlement of a dispute, a conflictual relationship or a disagreement, arising from a legal, contractual or other relationship or related to such a relationship, involving natural or legal persons, including public state entities or states.

It is understood that this term applies to any process (mediation, conciliation or any other) in which the parties wish a third party to assist them in reaching an amicable settlement).

What are the benefits for the economic operator of using these modes?

Many benefits are attached to the use of these modes, especially when compared to the mode of dispute resolution before our state courts: Time saving (45 days and 6 months at most); Sustainability of contractual relations; Benefits related to the confidential nature of the modes, Cost control; (mediation at zero cost); Respect for the adversarial; Friendly atmosphere, relaxed without anxiety... ; Rapid execution of decisions (mediation agreement and sentence; Decongestion of the courts: (thanks to a partnership with the Cotonou Commercial Court); The list is not exhaustive.

What are the conditions to be met by the merchant to benefit from these modes?

The sufficient and necessary condition is the will of the parties.



This will is expressed on two levels:

-Before the dispute arises;
-By insertion in the main contract of an arbitration clause. The arbitration clause is that clause which provides that any dispute that arises will be settled by arbitration or mediation.

This clause may be inserted in the contract or also constitute a separate document. The essential thing is that it should be drawn up before the dispute arises.

What is the legal effect of the arbitration clause?

The advantage of having it before the dispute arises is that once the dispute arises, the parties and even the courts are bound by this clause.

What is the risk to the parties when such a clause is included in a contract?

A compromise is an agreement that the parties agree to settle their dispute through arbitration or mediation for the conflict arising out of their contract. The risk associated with this method is that once the dispute has arisen, a party may withdraw from this invitation and will prefer to resort to state justice.

What is the referral procedure?

Once this will of the parties is displayed, then to benefit from the support of CAMEC, it is necessary to refer to the Permanent Secretary by a simple request.

Depending on the amount of the dispute, the payment of a provision will be necessary.

The CAMEC organises the procedure (it prepares the file

for examination by the arbitrator or mediator) and ensures the proper application of the rules of procedure.

It is not the CAMEC that judges, but makes available to the parties a list from which the parties freely choose the mediator or arbitrator. This is why it is said that the CAMEC does not settle disputes on its own.

What is the purpose of mediation and arbitration processes?
At the end of the process, the parties obtain the mediation agreement and the arbitral award.

What is the legal scope of the mediation agreement?

Article 16 of the UMA provides that this agreement is binding and binding on the parties. He is liable to forced execution.

It may be filed in the minutes of a notary with recognition of handwritings and signatures.

At the joint request of the parties or failing that, at the request of the most diligent party, it may also be subject to approval or enforcement.

What about the arbitral award ?

Article 23 of the AAU provides that the arbitral award shall, as soon as it is rendered, have the force of res judicata. It is exactly like a judgment in court.

It is binding on the parties who must execute it in good faith.

However, in the event of non-performance by one of the parties, the diligent party has the possibility to request the exequatur which gives binding force to the award.

Can a party exercise its right of appeal against an arbitral award?

Article 25 of the AAU provides that the arbitral award is not subject to opposition, appeal or cassation complaint.

Article 30 of the AAU specifies that the arbitral award is enforceable only by virtue of an enforcement order issued by the competent court.

Where is CAMEC in Cotonou?

The CAMEC is located at Haie vive, 4th street after air France and coming from the Place des Martyrs (Cotonou)

Tel: 68 63 70 70 or 69 33 70 70 /21 31 69 69

Email: camec@ccib.bj

Road Safety Support for Developing Countries

World Bank Issues 22.09 Billion XOF Bond

The World Bank issued on Thursday, July 14, 2022, a first sustainable development bond of 22.09 billion CFA francs. This fundraising, due in July 2027, is part of its dialogue with investors on the importance of road safety.

Road safety is an important development challenge as road traffic accidents are the leading cause of death in the world among children and young people aged 5-29 years. The World Bank, in collaboration with member countries, is working to put in place transport policies and systems that increase safety and reduce road fatalities. The Bank supports programmes and activities in its member countries to achieve positive social and environmental impact in line with its "twin objectives" of eradicating extreme poverty and promoting shared prosperity. These "twin goals" are aligned with the Sustainable



Development Goals (SDGs). Improving the safety of transport systems contributes directly to SDG 3 (Good health and well-being) and SDG 11 (Sustainable cities and communities). For example, the Bretton Woods Institution issued a sustainable development

bond worth \$50 million, or more than Cfa 22.09 billion. These investments that integrate road safety also contribute to many other SDGs by saving lives, preserving human capital and fostering economic development.

"Safe System"

Approach

The World Bank is implementing a "safe system" approach to supporting road safety in its member countries. This strategy includes strengthening the capacity of countries to design and implement effective road safety interventions and to create a comprehensive road safety management system at the national level. Indeed, the World Bank's obligations support the financing of programs that advance the Sustainable Development Goals (SDGs). They are consistent with the guidelines on sustainable bonds issued by the International Capital Market Association

and, as such, support the financing of a combination of green and social projects, programmes and activities, i.e. "sustainable development", in IBRD member countries, as described in the World Bank's Sustainable Development Obligations Framework. The World Bank is also a member of the Executive Committee of the Green Bond, Social Bond and Sustainability Bond Prin-

ciples. A key priority of the World Bank's engagement in capital markets is to establish strategic partnerships with investors to promote the importance of private sector financing for sustainable development. The report on the impact of sustainable development obligations describes how the World Bank engages with investors on the SDGs and sensitizes them to specific development challenges.

Adapted and Translated from French into English by:

Albéric Djomaki,

CEO at LMS (www.lmsgroupafrica.com)

American Translators Association (ATA) Associate Member

References:

<https://leconomistebenin.com/2022/07/15/appui-a-la-securite-routiere-des-pays-en-developpement-la-banque-mondiale-emet-une-obligation-de-2209-milliards-fcfa/>
<https://leconomistebenin.com/2022/07/15/centre-darbitrage-de-mediation-et-de-conciliation-camec-cci-benin-les-avantages-du-camec-pour-les-operateurs-economiques-selon-alain-amoussoukpevi/>

Tentative de coup d'État du 15 juillet 2016

L'Ambassade de la Turquie près le Bénin célèbre ses héros

L'Ambassadeur de la Turquie près du Bénin, Kemal Onur Özçeri a organisé un point de presse le mercredi 13 juillet 2022 en prélude à la célébration du 15 juillet 2016, où l'« Organisation terroriste fethullahiste » (FETO) a lancé une tentative de coup d'État contre le peuple et le gouvernement de la Turquie.



● Falco VIGNON

15 juillet 2016-15 Juillet 2022. Cela fait six ans que l'« Organisation terroriste fethullahiste » (FETO) a lancé une tentative de coup d'État contre le peuple et le gouvernement de la Turquie. Son objectif était d'établir un régime fondamentaliste radical, fidèle uniquement à leur chef Fetullah Gülen, a expliqué l'Ambassadeur de la Turquie près le Bénin, Kemal Onur Özçeri. L'ambassadeur a fait savoir que « Si tôt que des unités de l'armée affiliées à FETO quittaient leurs casernes pour occuper des emplacements clés, des milliers de civils sont descendus dans la rue pour mettre fin à cette tentative. C'est l'apparition à la télévision du Président de la République, qui lui-même était traqué par un commando, qui a provoqué la réaction du peuple. Les comploteurs ont tué 251 civils innocents et fait des milliers de blessés. Cette nuit-là, le peuple turc a

défendu la démocratie en mettant en jeu leurs vies. Cette réponse héroïque était quelque chose que les conspirateurs n'avaient pas prévu. Cette résistance du peuple turc avait pour but de défendre l'ordre établi et le régime démocratique turc.

En effet, depuis lors, le 15 juillet est fêté comme « Jour de la Démocratie et de l'Unité Nationale ». Ce vendredi dans le pays et à travers le monde et aussi à Cotonou avec la communauté turque, nous allons commémorer cet événement, ainsi que les héros qui ont payé de leur vie leur vaillante résistance. Si la tentative de coup d'État avait réussi, il y aurait eu une Turquie très différente aujourd'hui. La démocratie n'aurait pas existé et les droits et libertés fondamentaux auraient été suspendus indéfiniment. La nation serait tombée entre les mains d'un gouvernement FETO. Un nombre croissant de gouvernements dans le monde reconnaissent le

danger que cette organisation terroriste représente également pour eux et prennent les mesures nécessaires. Ils se rendent compte que sous le prétexte de promouvoir l'éducation et le dialogue entre religions, l'organisation est mue par des intentions malveillantes. FETO est également engagée dans des activités illégales telles que la fraude en matière de visas, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes. En conséquence, les membres de FETO sont exclus des secteurs public et privé dans de nombreux pays.

De nombreuses écoles affiliées à cette organisation terroriste à l'étranger ont été transférées à la fondation turque Maarif après 2016. Aujourd'hui, les écoles Maarif fonctionnent dans de nombreux pays et dispensent une excellente éducation dans le monde entier. Six ans après le 15 juillet 2016, la Turquie poursuit sa lutte résolue contre FETO, tout comme elle poursuit sa lutte contre d'autres organisations terroristes telles que le PKK, le PYD/YPG, le DHKP-C et DAECH. « Nous attendons de la communauté internationale qu'elle soit solidaire avec la Turquie dans sa lutte contre le terrorisme », a fait savoir l'Ambassadeur de la Turquie près le Bénin, Kemal Onur Özçeri. Cette célébration à Cotonou, renforce les relations entre le Bénin et la Turquie.

20 minutes

10^{ème} anniversaire de l'opérationnalisation du TPI d'Aplahoué

Le préfet Mégbédji s'engage pour la réussite de l'événement

En prélude au colloque scientifique marquant le 10^{ème} anniversaire de l'opérationnalisation du tribunal de première instance (Tpi) de deuxième classe d'Aplahoué, une conférence de presse a été organisée vendredi 15 juillet 2022 dans l'enceinte du Tribunal par la préfecture ensemble avec les acteurs de la justice. Celle-ci pour annoncer l'événement et susciter une grande mobilisation de toute la population du Couffo et celle d'ailleurs pour une parfaite réussite de la fête.



26 juillet 2012 à 26 juillet 2022. Cela fera exactement jour pour jour une décennie que le Tribunal de première instance (Tpi) de deuxième classe d'Aplahoué est opérationnel dans le département du Couffo. Pour le préfet Christophe H. Mégbédji, l'événement est d'importance et doit être célébré, puisqu'en dix ans le tribunal d'Aplahoué a apporté beaucoup à la population du Couffo. En dehors de son premier rôle qui est de rapprocher la justice des justiciables, le Tpi d'Aplahoué a permis à sa population de

s'occuper de la réalisation des droits des enfants et de femmes, du foncier et de la grande criminalité, a justifié l'initiateur de cette conférence de presse pour ajouter qu'un tel événement ne peut rester sous silence. Pour le procureur de la République près le tribunal d'Aplahoué, Camille Aristide Fadé, le colloque scientifique a pour thème « L'homme, la terre et la justice », et sera vu et analysé sous trois grandes orientations à savoir la grande criminalité, la justice pour mineur et

la justice foncière. En effet, parlant des objectifs de la célébration, Charbel Gnacadja, juge, dira que c'est une occasion pour eux, acteurs, d'évaluer l'impact de la production judiciaire au cours de ces 10 années sur le quotidien des populations. « C'est l'occasion pour nous les acteurs judiciaires de recueillir les diverses suggestions et recommandations dans l'optique d'améliorer cette activité judiciaire et d'améliorer aussi l'impact que nous aurons voulu que l'activité du tribunal d'Aplahoué ait sur les populations qui bénéficient de ses différents services. Profitant de l'opportunité, le préfet Mégbédji a prié le gouvernement du président Talon à faire en sorte que dans les jours à suivre le Tribunal de Dogbo soit aussi opérationnel dans son département.

Gaétan NATO (Correspondant/Mono-Couffo)

Mobilisation des ressources propres de Kouandé

Les acteurs de la chaîne de collecte satisfaits des résultats atteints

Conformément à son plan stratégique de mobilisation des ressources propres, les membres du cadre de concertation de la mobilisation des ressources de la commune de Kouandé présidé par le Maire de Kouandé, Sounon Sanni Didier ont tenu une séance de travail entrant en ligne de compte du point des activités de recouvrement des recettes du deuxième trimestre, puis l'évaluation des actions inscrites dans le plan stratégique au titre du premier semestre 2022.



À l'entame de cette séance, le Maire de Kouandé Sounon Sanni Didier a salué l'engagement renouvelé des différents acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources propres de la commune de Kouandé. Cet engagement a permis de rehausser le taux de mobilisation des recettes de la commune au cours du premier semestre 2022. Le Maire se dit entièrement satisfait de ces avancées très remarquables. Il

n'a pas manqué de féliciter la Secrétaire Exécutive Madame Léilatou Assani Affo Tossou qui s'est entièrement engagée dans le processus de mobilisation des ressources dès sa prise de fonction. La lecture des taux de recouvrement des recettes de janvier à juin 2022 montre que le taux de recouvrement des recettes non fiscales est de 68,67% ; le taux de recouvrement des recettes

fiscales est de 90,69%. Ceci démontre clairement la détermination des différents acteurs. Le Maire a saisi à nouveau cette occasion pour féliciter le Trésorier Communal, le Receveur Auxiliaire des impôts et les agents communaux grâce à qui ces résultats ont été atteints.

Il faut préciser que, les membres du cadre ont invité les élus communaux et locaux, les responsables des structures organisées et les opérateurs économiques à œuvrer aux côtés des acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources propres afin de hisser la commune de Kouandé au rang des meilleures communes en matière de mobilisation des ressources propres.

Emmanuel Akakpo
(Br Atacora-Donga)

Tour de France 2022

Comment Benjamin Thomas n'est pas passé loin d'enflammer tout un pays

On les a vus venir pointer leur nez dans les premières places du peloton vers la fin de la côte des Cammazes, à un peu moins de 50 km de l'arrivée à Carcassonne, ce dimanche, lors de la 15^e étape du Tour de France. On se doutait bien que Benjamin Thomas et Alexis Gougeard allaient attaquer, alors que la Trek avait imposé un énorme tempo dans la montée pour éliminer une grande partie des sprinteurs. Alors,

il n'y a pas eu de surprise quand les deux Français ont pris la poudre d'escampette. Par contre, on n'imaginait pas que les deux loubards puissent se battre pour la victoire d'étape, alors qu'au moins cinq équipes (Trek, DSM, Alpecin, Ineos, Total Direct Energie), s'étaient mises à rouler derrière eux. Une trentaine de secondes, maximum, d'avance, on ne donnait pas cher de leurs chances. Même Benjamin Thomas reconnaissait n'y

avoir cru que très tard : « Je me suis mis à y croire à 5 km de l'arrivée, quand j'ai vu qu'on en remettait, que ça devenait urbain. » Alexis Gougeard craque, Benjamin Thomas seul

En effet, après avoir vu l'écart fondre à une grosse dizaine de secondes, les deux hommes ont roulé encore plus à bloc, voyant le vent de face s'abattre sur eux.

VOUS LANCEZ UNE PROMO, UNE **CAMPAGNE** OU DES SOLDES ?

Profitez de Notre nouveau service de communication numérique pour une visibilité accrue de vos activités.

L'Économiste du Bénin utilise l'application ZOOM comme SaaS (Software as a Service) et met à votre disposition un outil pratique et dynamique pour être mieux en contact avec les clients ET vendre.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour en savoir plus ; vous êtes immédiatement en contact audio-vidéo avec l'Économiste.

<https://bit.ly/JeRecherche>

- Programmation quotidienne sur notre plateforme audio-vidéo. Liens dans le journal et sur le site web.
- En direct et en interactif sur la plateforme audio-vidéo "de CHEZ VOUS".
- Publications sur des réseaux sociaux (twitter, youtube, facebook) ; et intégration d'un SEO (Search Engine Optimization) inédit et efficace.

Vous pouvez également nous joindre par les canaux habituels.



(229) 60917800 / 95429626



leconomistebenin1@gmail.com